Informations de base

2010/0016(NLE) NLE - Procédures non législatives Décision	Procédure terminée
Convention sur la protection du milieu marin et du littoral méditerranéen (convention de Barcelone): protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières de la Méditerranée **Subject** 3.15 Politique de la pêche 3.20 Politique des transports en général 3.70.01 Protection des ressources naturelles: faune, flore, vie sauvage, paysage; biodiversité 3.70.05 Pollution marine et côtière, pollution par les navires et les hydrocarbures 3.70.18 Mesures et accords internationales et régionales pour la protection de l'environnement 4.70.05 Coopération régionale, coopération transfrontalière **Zone géographique** Mer méditerranée région	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire	LEINEN Jo (S&D)	17/03/2010

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
TRAN Transports et tourisme	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
REGI Développement régional	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
PECH Pêche	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Affaires générales	3032	2010-09-13

Commission

DG de la Commission	Commissaire

européenne	Affaires maritimes et pêche	DAMANAKI Maria